

Vous changez les fenêtres d'un bâtiment ? Faites attention au risque de chute !



Lorsqu'on remplace les fenêtres d'un bâtiment, il faut être sûr que personne ne puisse tomber.

En principe, les mesures collectives sont préférables aux mesures individuelles.

Mesures de protection collective:

- Echafaudage de façade
- Protection latérale
- Echafaudage roulant
- Plateforme élévatrice

Mesures de protection individuelle possibles:

- Echelle avec plateforme
- Assurage par cordes

www.setrabois.ch



SETRABOIS